

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Un-saint-patron-pour-la-region>



# Un "saint patron" pour la région Bretagne !!!

- INITIATIVES -

Date de mise en ligne : lundi 14 décembre 2009

---

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

---

**Le Président du Conseil Régional de Bretagne a pris l'initiative de choisir un saint patron pour la région Bretagne et de financer les festivités le célébrant. L'Amicale Laïque de Concarneau est signataire de la lettre ouverte ci-dessous.**

### LETTRE OUVERTE À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

Monsieur le Président,

Vous venez de faire paraître, par voie de presse, une annonce officielle intitulée « **Animation de réseaux et coordination des évènements organisés pour la Saint-Yves 2010** ». Dans le même temps, vous faites lancer un appel à projets intitulé, cette fois, « SAINT-YVES - GOUEL ERWAN - FÊTONS LA BRETAGNE \* LIDOMP BREIZH ... » et qui, lui, s'adresse spécifiquement aux associations loi 1901.

Les LAÏQUES que nous sommes estimons que cette fête, que vous avez proclamée « Fête de la Bretagne et des bretons », pose deux problèmes majeurs, ci-après exposés :

" Il s'agit, d'une part, d'une fête qui apparaît comme une "fête nationale" bretonne, ce qui est particulièrement malvenu à l'heure où un débat sur l'identité nationale alimente toutes les polémiques. Cela s'apparente pour nous à une forme de communautarisme que nous ne pouvons accepter.

" D'autre part, et c'est un problème de fond à nos yeux, en choisissant comme support et nom de cette fête « la Saint-Yves », nous estimons que vous bafouez les principes mêmes de la loi de Séparation des Églises et de l'État (dans le cas présent, la Région Bretagne) puisque Yves HÉLORY DE KERMARTIN - SAINT-YVES pour la religion catholique - est un personnage qui n'a rien à voir avec la République française. C'est un personnage religieux. Nous respectons bien entendu les catholiques qui le fêtent ce jour-là. Par contre, imposer à tous les bretons - croyants, agnostiques, athées - sans le respect élémentaire pour la libre conscience de tout un chacun, le financement, par des fonds publics, d'évènements qui seront mis sur pied pour "honorer" un personnage religieux nous offusque et nous tenons à le faire savoir.

L'indépendance du Conseil Régional par rapport au "religieux" a été mise en cause par la proclamation de cette fête. En lançant cet appel d'offres, vous pérennisez cette erreur ; dans l'esprit de la Loi de 1905, nous le constatons, nous le dénonçons.

À nos yeux, Monsieur le Président, vous faites l'amalgame entre "culturel" et "cultuel". Nous vous le disons avec tout le respect que nous portons à votre fonction, mais aussi avec toute la force de nos convictions laïques.

Veuillez agréer nos salutations.

Le 20 novembre 2009